Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Aubigné - Tome I

Aubigné, f., installée dans l'ancien château, c^ne^ de *Vaiges*, sur la route de Chammes. — *H. de Albinico*, 1103 *circa* (Cart. de Saint-Vincent, ch. 457). — *F. de Albigné*, 1238 (cart. d'Évron). — Château, chapelle, bois, allée plantée vers Villiers (*Jaillot*). — Vill. et château (Cassini). Le manoir d'assez modestes dimensions a du style, avec tour d'escalier à toit aigu au milieu de la façade, trois fenêtres à frontons en pénétration dans la toiture et divisées par des meneaux comme celles des étages inférieurs, porte décorée d'une accolade encadrant un écusson : *de… à la fasce de… accompagnée de deux croissants en chef et d'une étoile en pointe*. Le tout fut bâti par François d'Aubigné en même temps que la chapelle qu'il dotait en 1521, et qui était placée au-devant de la façade vers le midi, attenante à de vieux bâtiments, désignés en 1530 comme restes de l'ancien château. Une grosse tour, dont les fondations subsistent, d'une épaisseur de deux mètres, appartenait aussi au vieux château et devait être autre chose qu'une simple fuie. François d'Aubigné déclarait en 1521 avoir droit de pont-levis ; les douves existaient en 1780, ainsi que la chapelle. Le seigneur, vassal de Vaiges, y devait 15 jours de garde au pont Gouaut avec chevaux et armes, et avait charge de convoyer son suzerain jusqu'à l'*Estat-de-Vaiges*, quand il allait faire sa garde à Laval. Lui-même était tenu à 10 l. de taille, et 15 jours de garde à la Porte-Peinte à Laval. Il reconnaît, en 1533, que ses prédécesseurs ne sont inhumés au chanceau de l'église que par permission du seigneur de Vaiges. Par acte passé à Laval, le 26 janvier 1607, Charlotte de Nassau, pour obliger le seigneur d'Aubigné (René d'Urban) à continuer envers ses enfants l'affection qu'il leur témoigne, lui permet de placer un banc dans l'église, à charge d'offrir à elle ou à son fermier un bouquet de roses à la Saint-Jean. Elle lui permet aussi « de faire clore et fermer sa maison d'Aubigny d'un pont-levis haussant et baissant, de telle sorte néanmoins que le pays et ses sujets n'en puissent recevoir aucune incommodité et dommaige ». — On conserve à la ferme la statue en terre cuite émaillée de sainte Anne, provenant de la chapelle rasée.

Seigneurs : Hugues d'Aubigné, témoin d'un don fait au prieur de Bazougers, 1103-1120. — Guillaume et Raoul d'A., témoins de la paix faite entre Guy VI de Laval et Hamelin l'Enfant, 1199. — Foulques d'A. ratifie un don de son père au prieuré de Vaiges, 1238. — Fouquet d'A. est sur la liste des seigneurs du Maine, en 1301. — Jean d'A., l'aîné, prend un sauf-conduit des Anglais, 1433. — Marguerite de Thévalle, veuve de Jean d'A., dame d'Aubigné, avait une maison au Bourg-Chevreau de Laval, 1444. — Jean d'A., 1471-1500. — François d'A., 1505-1521. — Émard d'A., 1528. — François d'A., avec lequel demeure au château Jean de la Hune, prieur de Vaiges, 1567, rend aveu à Évron pour la Meneteuse, 1581 ; Jacquine d'A., peut-être sa sœur, est femme de Jean Guérin, seigneur de Cissé, 1577. — René d'Urban, gentilhomme ordinaire du duc de Soissons, mari d'Esther des Vaux, dame de Villiers, fille de René des V., seigneur du Bois-du-Pin, 1610-1646. Françoise 1622, Esther 1623, Henri 1624, Honoré 1627, René-François, qui fut nommé par François Boudaire, prêtre, et Marguerite Blanchouin, « choisis pour gens de bien », 1629. Madeleine 1633, naissent à Aubigné. Esther des Vaux, morte à 78 ans, en 1671, est enterrée dans l'église. — Louis de Dommaigné, fils de Pierre de D. et de Renée de la Chapelle-Rainsouin, marié (1639) à Françoise d'Urban, qui se serait remariée, suivant Audouis, en 1681 avec François de Vatigny, baron d'Yvette. — Louis de Dommaigné, 1664-1668. Colbert fait de lui cet éloge : « Le seigneur de la Rochehue est accusé d'être un des hommes les plus violents de la province et d'avoir tué trois ou quatre hommes. Il y a plusieurs informations contre lui. » — Henri de D. avait, lui aussi, besoin de lettres de rémission en 1683. — N. de la Jaille, marié en 1648 à Renée d'Urban, 1694. — Henri de Biars, seigneur de l'Hommois, de Joué-en-Charnie, 1728-1732. — Mathieu Douard, sieur de Fleurance, par acquisition avant 1747. — Laurent-François, comte de la

Rochelambert, mari d'Anne Douard. La famille de la R. a conservé cette terre jusqu'en 1855. Par acte devant Étienne Lechartier, notaire à Saint-Jean-sur-Erve, François d'Aubigné, seigneur dudit lieu, de Fromentières, de la Biochère, des Valettes, fonda, en l'honneur de sainte Anne, en 1521, deux messes par semaine en la chapelle d'Aubigné, « sitoust qu'elle sera dédiée et consacrée » et la dota de deux dîmes sur la Hamardière, les Chênes, la Touche, la Biochère et la Lugère. Le décret est du 12 juin 1522. Parmi les chapelains : Joseph Enjubault, 1705, † 1732 ; Jean Viez de la Bizardière, 1770, curé de Chemeré. La chapelle n'était pas en état suffisant pour qu'on pût y dire la messe en 1739.

Lib. fundat., I, 128 et IV, f. 53. — Titres de Villiers. — Arch. de la S., H 1148. — Arch. de la M., B 649, 2275. — Reg. par. et titres de la fab, de Vaiges. — Arch. nat., O/1 27, f. 172. — Arch. de la Vienne. H/3, 987. — *Insin. eccl.* — Bibl. de Laval, fds. Couanier.